

Rapport annuel 2006-2007



Côte-Nord

Conférence régionale des élus
de la Côte-Nord

TABLE DES MATIÈRES

RAPPORT DU PRÉSIDENT : L'ÉLAN EST DONNÉ... BIENTÔT VIENDRA LE TEMPS DES RÉCOLTES		7
LES DOUZE TRAVAUX DE LA CRÉ EN 2006-2007		9
ACTIONS, INTERVENTIONS, CONCERTATIONS		
ACCORD	Ingénierie des procédés industriels, miniers et métallurgiques	11
	Ressources, sciences et technologies marines	11
	Production, transport et entreposage d'énergie	11
Adaptation des normes et des programmes	Dialogue avec les autorités gouvernementales	11
	Desserte du MAPAQ sur la Côte-Nord	12
Agriculture et agroalimentaire	Stratégie de développement de l'industrie des petits fruits nordiques et de la pomme de terre.....	12
	Centre de recherche Les Buissons	12
Concertation avec les instances locales	Tables d'échange avec les CLD et les MRC.....	13
Culture et communications	Fonds de la Côte-Nord pour les arts et les lettres.....	13
	Entente spécifique sur les médias communautaires et autochtones de la Côte-Nord.....	13
	Revue de presse régionale	14
Développement social	Réseau des partenaires du développement social et du développement des communautés de la Côte-Nord	14
Éducation	Plan d'action concerté portant sur la réussite éducative des jeunes nord-côtiers et nord-côtières.....	14
	Formation et recherche universitaires.....	15
Entreprises et entrepreneuriat	Fonds d'investissement pour l'entrepreneuriat au féminin (FIEF)	15
	Politique de développement de l'entrepreneuriat.....	15
	Fonds d'intervention économique régional (FIER).....	15
	Comité de travail pour le rapprochement des PME et des grandes entreprises	16
	Bilan sur l'innovation technologique dans les entreprises de production de la Côte-Nord	16
	Centre d'aide technologique aux entreprises (CATE) de la Côte-Nord.....	16
	Corporation de développement des exportations (CORPEX)	17
Environnement	Entente de partenariat avec le Conseil régional de l'environnement (CRE) de la Côte-Nord	17
	Fonds de développement régional – volet initiatives environnementales (FDR–environnement)	17
	Étude sur l'optimisation de la collecte sélective et du tri des matières recyclables sur la Côte-Nord.....	17
	Stratégie québécoise sur les aires protégées.....	18

Érosion des berges	Dévoilement du rapport sur l'évaluation du risque d'érosion du littoral de la Côte-Nord	18
Famille et enfance	Maison du Collectif – étude de faisabilité	18
Loisir et sport	Entente de partenariat avec l'Unité régionale loisir et sport Côte-Nord	18
	Déplacement des jeunes de la Basse-Côte-Nord, de l'île d'Anticosti et de Schefferville pour les Jeux du Québec – Sept-Îles 2007	19
Relations entre les peuples	Équipe de représentation des régions – négociation avec les Innus.....	19
Ressources naturelles et territoire	Commission régionale sur les ressources naturelles et le territoire (CRRNT)...	19
	● Forêt	
	• Comité de travail sur l'avenir de la transformation de la matière ligneuse (comité Livernoche)	20
	• Plan d'affectation du territoire public (PATP)	21
	• Baisse de la possibilité forestière – suivi	21
	● Énergie	
	• Concertation régionale dans le cadre du projet de complexe hydroélectrique sur la rivière Romaine et du développement énergétique de la Côte-Nord.....	21
	• Préparation d'un guide à l'intention des élus municipaux et régionaux concernant le développement de projets éoliens sur le territoire	22
	● Mines	
	• Corporation de promotion du développement minéral (CPDM) de la Côte-Nord.....	22
	• Budget québécois 2006-2007.....	22
	● Pêches	
	• Forum sur les pêches et l'aquaculture de la Côte-Nord	23
	• Mesure pour le secteur des pêches et de l'aquaculture de la Basse-Côte-Nord	23
	• Développement de l'industrie maricole	23
	• Centre aquacole de la Côte-Nord (CACN)	24
	• Comité du réseau express maricole (CREM).....	24
Planification stratégique 2007-2012	Une Côte-Nord tournée vers le monde	24
	Enquêtes sur les perceptions à l'égard de la Côte-Nord	25
Tourisme	Projet récréo-touristique Gaspésie–Îles-de-la-Madeleine/Côte-Nord.....	25
	Réseau d'accueil de la Manicouagan	25
	Campagne touristique promotionnelle.....	26
	Prolongement de la Route blanche en Basse-Côte-Nord	26
	Sentier de motoneige lac Romanet/Kawawachikamach – étude de faisabilité	26
	Programme Placement carrière-été.....	26
Transport	Coalition pour l'achèvement de la route du Nord-Est canadien.....	26
	Table de concertation régionale sur les véhicules hors route	27
	Transport aérien	27

**LE FINANCEMENT 2006-2007 DES ACTIVITÉS DE LA CONFÉRENCE RÉGIONALE DES ÉLUS
DE LA CÔTE-NORD 29**

Fonds de développement régional (FDR)	Le Fonds de développement régional 29
	Projets financés via le Fonds de développement régional 2006-2007 30
	Résultats d'opérations – exercice terminé le 31 mars 2007 31

Programme de mise en valeur des ressources du milieu forestier (PMVRMF), volet II	Le Programme de mise en valeur des ressources du milieu forestier, volet II.. 32
	Répartition de l'enveloppe 2006-2007 32

Programme de participation régionale à la mise en valeur des forêts (PPRMVF)	Le Programme de participation régionale à la mise en valeur des forêts 33
	Répartition du PPRMVF 2006-2007 33

PARTICIPATION ET IMPLICATION DE LA CONFÉRENCE

Liste des comités, tables de concertation et organisations sur lesquels la CRÉ est représentée ou participe sans en être responsable.....	35
--	-----------

L'ÉLAN EST DONNÉ... BIENTÔT VIENDRA LE TEMPS DES RÉCOLTES

Au lendemain de la divulgation des nouveaux calculs de la possibilité forestière par le Forestier en chef, alors qu'on s'attendait à ce qu'elle soit révisée à la hausse, la région a plutôt dû faire face à une réduction de 33 %, en moyenne. Ces calculs nous ont complètement déstabilisés, plongeant dans la désolation des travailleurs, travailleuses et collectivités entières.

Avec la situation qui perdure dans le secteur des pêches et une relance ardue dans certaines municipalités, la région aurait certes mérité qu'on lui donne un certain répit. Il est vrai que la Côte-Nord n'a pas peur des défis, mais celui qui vient de frapper la région en est un de taille et reflète le nouveau contexte avec lequel il faudra composer.

Face à une telle situation, on peut décider de baisser les bras ou encore de demeurer confiants, braver les tempêtes et envisager l'avenir avec optimisme. Pour sa part, la Conférence régionale des élus de la Côte-Nord s'est clairement positionnée en s'affairant non pas à se préoccuper de l'avenir, mais bien à le préparer. Nous faisons ainsi le pari qu'avec les ressources naturelles que compte la Côte-Nord, en étant solidaires et en travaillant de façon concertée, nous serons en mesure de placer la région sur la voie de la prospérité.

Les gestes que la Conférence régionale a posés au cours de la dernière année s'inscrivent dans cette perspective. J'éprouve ainsi une grande fierté à présenter ce rapport annuel qui relate les principaux faits saillants des actions menées. Les membres du conseil d'administration et moi sommes confiants que les interventions de la Conférence permettent et permettront à la Côte-Nord de connaître des avancées plus qu'intéressantes, et ce, sur tous les plans, autant économique, social, culturel qu'environnemental. Si les premiers mois de création de la Conférence ont permis de la mettre en place et de la positionner dans le décor du développement régional, je qualifierais la dernière année de période des semences. Tout au long de l'année, nous avons pris des décisions qui, à terme, rendront la région plus forte.

D'abord, nous avons élaboré le Plan quinquennal de développement de la Côte-Nord 2007-2012. Ce Plan est issu d'une mobilisation et d'une réflexion collective fructueuse. Sous le thème « Une Côte-Nord tournée vers le monde », il a été conçu selon l'approche qui fait le succès de la Conférence, soit en y associant étroitement nos partenaires locaux et régionaux.

Ensuite, nous avons établi les jalons pour la mise en place de l'éventuelle commission régionale sur les ressources naturelles et le territoire. Cette nouvelle instance deviendra, avec le temps, un acteur incontournable sur la Côte-Nord et accompagnera les élus et les leaders de la région dans leur volonté d'assumer davantage de responsabilités quant à la gestion des ressources naturelles.

Au plan minier, avec l'excellente collaboration des partenaires de la Conférence, nous sommes en discussion avec les ministères concernés en vue de ratifier une entente qui permettrait de profiter de la vague actuelle dans ce secteur et de saisir toutes les opportunités.

Du côté de la forêt, nous poursuivons l'élaboration du concept de forêt de proximité qui se veut une approche différente qui nous apparaît porteuse d'avenir pour les collectivités nord-côtières. De plus, nous nous positionnons afin que la CRÉ assume des responsabilités significatives en matière de sylviculture, dans l'esprit du forum « Pour une Côte-Nord tournée vers le monde ».

En ce qui concerne le secteur des petits fruits, nous avons joué un rôle de catalyseur en réunissant les principaux acteurs de cette industrie et en convenant d'un plan d'action qui visera essentiellement à positionner la Côte-Nord dans ce créneau et à profiter de la croissance que devrait connaître ce secteur au cours des prochaines années.

Au plan de l'harmonisation des relations entre les nations innue, naskapie et québécoise, nous avons réalisé des actions qui, sans être de grands éclats, sont significatives et qui amélioreront les liens entre les peuples. Avec cette volonté que je sens de part et d'autre, il ne suffit que de respect, de compréhension, d'ouverture et d'un peu de temps. C'est pourquoi je suis confiant que, bientôt, nous assisterons au renforcement des liens et à des partenariats structurants entre les peuples.

En matière environnementale, le raffermissement de la collaboration avec le Conseil régional de l'environnement, formalisé par une entente, est un signal puissant de la volonté du conseil d'administration de positionner la Côte-Nord parmi les régions leaders au Québec. De plus, le FDR—environnement, récemment mis en place pour soutenir financièrement des initiatives environnementales, se veut novateur et très prometteur.

Par ailleurs, le FIER Côte-Nord, ce fonds de capital de risque qui devient un outil additionnel de développement économique, se veut un partenariat entre les acteurs privés et les instances municipales. Le travail effectué par la Conférence à ce chapitre est remarquable et nous sommes fiers de constater que toutes les MRC et le Conseil des maires de la Basse-Côte-Nord se sont engagés dans ce nouveau levier de développement et de diversification économique.

En ce qui concerne l'érosion des berges, la Conférence a pris ses responsabilités et, dans sa volonté de diffuser rapidement l'information à la population et aux municipalités, elle a dévoilé publiquement les résultats de la vaste étude sur l'érosion. Malheureusement, malgré leur confirmation et l'importance que revêt ce dossier sur la Côte-Nord, aucun ministre n'a participé à la conférence de presse.

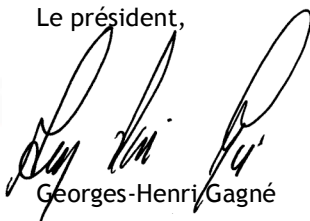
Enfin, la Conférence a déployé des efforts considérables dans d'autres dossiers tels que : - le rapprochement entre les PME et les grandes entreprises; - l'amélioration de la recherche et la formation universitaires; - le positionnement de la région dans la filière énergétique; - les efforts de promotion de la région et de ses avantages pour faciliter le recrutement et la rétention de la main-d'œuvre; - la mobilisation des acteurs pour la réalisation du mégaprojet hydroélectrique sur la rivière Romaine; - la coordination de la Coalition pour l'achèvement de la route du Nord-Est canadien. Nous avons, dans ce dernier cas, établi une alliance que l'on juge stratégique avec les élus du Labrador. Je vous laisse le soin de découvrir, dans le présent rapport annuel, le détail de ces actions et des autres que nous avons menées.

Devant un bilan aussi intéressant, je m'en voudrais de terminer sans signaler de façon particulière la contribution de certains acteurs qui permettent l'essor de la Conférence sur la Côte-Nord. D'abord, je remercie les ministres et officiers de l'État qui font confiance à la Conférence, lui accordent leur écoute et lui confient des mandats. Ensuite, mes remerciements vont aux organismes et municipalités qui nous accompagnent dans les travaux que mène l'instance régionale. Sans leur apport, la Conférence n'aurait assurément pas connu le même succès. Je remercie également les administrateurs et administratrices de la Conférence pour leur dévouement et leur passion du développement régional. Finalement, je tiens à souligner le travail exceptionnel mené par le personnel de la Conférence. L'organisation politique régionale peut compter sur une équipe dynamique et entièrement dévouée au développement de la Côte-Nord.

En terminant, j'insiste pour qu'on maintienne notre confiance en l'avenir de notre région et de son énorme potentiel. J'ajoute qu'il est aussi important de se rappeler que c'est dans l'adversité qu'il faut faire preuve d'une plus grande solidarité.

Depuis trois ans, la Conférence et ses partenaires sèment avec des initiatives porteuses de développement et de prospérité. Certes, des situations particulières peuvent nous distraire de l'objectif, mais je suis confiant que notre région, qui n'est jamais aussi forte que lorsqu'elle est unie, peut espérer bientôt récolter le fruit de ses semences.

Le président,



Georges-Henri Gagné

LES DOUZE TRAVAUX DE LA CRÉ EN 2006-2007

En juin 2006, sur la base de l'état de situation général et des consultations menées auprès de partenaires, le conseil d'administration adoptait les « douze travaux de la Conférence » qui se voulaient des lignes directrices pour les actions et interventions de la CRÉ. Les résultats sont présentés ici de façon sommaire et de manière plus détaillée dans les pages qui suivent.

Les travaux	Les actions
<i>Travailler au rapprochement entre les peuples</i>	<ul style="list-style-type: none">✓ Rencontres informelles entre les instances de la Conférence et les chefs de différentes communautés;✓ Adoption d'un plan d'action visant le rapprochement des communautés.
<i>Soutenir des actions visant l'amélioration des conditions de vie des femmes</i>	<ul style="list-style-type: none">✓ Mise en place, coordination et animation de la commission sectorielle portant sur la condition féminine;Soutien au Fonds d'investissement pour l'entrepreneurship au féminin (FIEF).
<i>Positionner la Conférence comme leader au plan environnemental</i>	<ul style="list-style-type: none">✓ Entente de partenariat avec le Conseil régional de l'environnement de la Côte-Nord;✓ Création d'un fonds de 100 000 \$ dédié à des initiatives environnementales;✓ Financement d'une étude sur l'optimisation de la collecte sélective sur la Côte-Nord.
<i>Renforcer ou promouvoir la place des jeunes en région</i>	<ul style="list-style-type: none">✓ Élaboration d'une stratégie visant l'engagement des jeunes sur la Côte-Nord.
<i>Poursuivre les efforts pour accroître la formation et la recherche universitaires en région</i>	<ul style="list-style-type: none">✓ Inventaire de ce qui se fait en matière de recherche universitaire dans la région;✓ Portrait des modèles d'organisations universitaires dans des régions ayant des particularités similaires à la Côte-Nord.
<i>Coordonner les démarches régionales pour promouvoir la Côte-Nord dans l'optique de faciliter le recrutement de la main-d'œuvre</i>	<ul style="list-style-type: none">✓ Repositionnement des actions du comité recrutement et rétention de la main-d'œuvre vers une stratégie d'action visant le retour des jeunes dans la région, le renforcement de l'identité régionale et le rayonnement de la Côte-Nord;✓ Diffusion d'outils promotionnels présentant la « force d'attraction » nord-côtière en matière de main-d'œuvre.
<i>Soutenir la mobilisation pour la réalisation du complexe hydroélectrique de la Romaine</i>	<ul style="list-style-type: none">✓ Coordination d'une campagne de visibilité régionale;✓ Concertation des acteurs concernés par le développement hydroélectrique de la Côte-Nord.

Assurer l'accompagnement et l'appui à la Coalition pour l'achèvement de la route du Nord-Est canadien

- ✓ Coordination et soutien des actions de la Coalition;
- ✓ Alliance stratégique avec les intervenants de Terre-Neuve-et-Labrador.

Élaborer un plan quinquennal qui présente fidèlement les enjeux de la région et identifie les priorités dans lesquelles elle veut s'investir

- ✓ Consultation des partenaires;
- ✓ Validation des enjeux et priorités de développement;
- ✓ Production du document d'orientation;
- ✓ Analyse des sondages auprès des Québécois et des Nord-Côtiers sur les perceptions à l'égard de la Côte-Nord.

Faire pression auprès du gouvernement afin qu'il adopte une politique d'occupation dynamique du territoire

- ✓ Représentations de la Conférence auprès des instances gouvernementales;
- ✓ Interventions en faveur du maintien des mesures fiscales pour les entreprises des régions ressources.

Définir le modèle de la Commission régionale sur les ressources naturelles et le territoire pour la Côte-Nord

- ✓ Élaboration et présentation d'une proposition de prise en charge régionale de responsabilités;
- ✓ Amorçe du processus de sélection des commissaires.

Déployer des efforts particuliers pour une offensive en matière de développement économique

- ✓ Soutien au Centre d'aide technologique aux entreprises (CATE) de la Côte-Nord;
- ✓ Soutien à la Corporation de développement des exportations (CORPEX);
- ✓ Mise sur pied du Fonds d'intervention économique régional (FIER);
- ✓ Coordination des travaux du comité de travail pour le rapprochement des PME et des grandes entreprises;
- ✓ Coordination des travaux de la Table Innovation.

ACTIONS, INTERVENTIONS, CONCERTATIONS

➔ Action concertée de coopération régionale de développement (ACCORD)

Dans le cadre du projet « Action concertée de coopération régionale de développement » (ACCORD) qui vise à améliorer la compétitivité des entreprises pour développer des secteurs particuliers dans chacune des régions et en faire des créneaux d'excellence reconnus, la Conférence participe aux travaux des différents comités de créneaux ainsi qu'au comité régional ACCORD.

Les cinq créneaux d'excellence suivants ont été identifiés pour la Côte-Nord :

- ressources, sciences et technologies marines, où la région est co-leader avec le Bas-Saint-Laurent et la Gaspésie—Îles-de-la-Madeleine;
 - ingénierie des procédés industriels, miniers et métallurgiques, créneau pour lequel la région est considérée comme leader;
 - utilisation et transformation de la forêt boréale, créneau pour lequel la région est associée à d'autres régions québécoises;
- ainsi que ceux actuellement en évaluation, soit :**
- phytogénétique et production de pommes de terre et de petits fruits nordiques;
 - production, transport et entreposage d'énergie.

Trois créneaux ont fait l'objet d'avancées particulières en 2006-2007, les deux autres étant au stade de l'analyse préliminaire.

Ressources, sciences et technologies marines

L'entente de mise en œuvre de la stratégie et du plan d'action pour ce créneau a été signée à la fin de novembre 2006 lors du forum régional annuel sur les pêches et l'aquaculture. La Conférence est signataire de l'entente.

Ingénierie des procédés industriels, miniers et métallurgiques

Suite au dépôt du plan d'action pour ce créneau, une première rencontre interministérielle s'est tenue en mars 2006. L'entente devrait être signée au cours de la prochaine année. Parallèlement, des démarches ont été amorcées auprès de certains ministères (ministère du Développement économique, de l'Innovation et de l'Exportation, ministère des Ressources naturelles et de la Faune, ministère des Affaires municipales et des Régions) pour la signature d'une entente spécifique reliée au développement du secteur minier.

Production, transport et entreposage d'énergie

La Conférence et le ministère du Développement économique, de l'Innovation et de l'Exportation (MDEIE) ont convenu de financer une étude qui vise à dresser le portrait des entreprises nord-côtières qui fournissent des biens et des services ou encore qui effectuent des activités de recherche et de développement pour le secteur énergétique. La participation de la CRÉ s'élève à 16 000 \$. Cette étude, dont les résultats seront connus au cours de la prochaine année, permettra de prendre une décision quant à la pertinence de bâtir un créneau d'excellence pour ce secteur d'activité.

➔ Adaptation des normes et des programmes

Dialogue avec les autorités gouvernementales

En janvier 2005, la Conférence avait répondu à une demande gouvernementale qui visait à identifier les difficultés d'adaptation des normes et des programmes aux réalités nord-côtières.

Depuis janvier 2006, un processus régional de dialogue continu s'est enclenché entre la Conférence et les différentes directions régionales des ministères afin de favoriser les discussions et de dégager des pistes d'action portant sur les grands enjeux et les partenariats éventuels.

Desserte du MAPAQ sur la Côte-Nord

Par le biais de ces échanges, la Conférence a notamment pu exprimer les difficultés relatives à la desserte du ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation du Québec (MAPAQ) sur la Côte-Nord. Ces représentations ont mené à une réorganisation unique au Québec, alors que le MAPAQ comptera désormais sur une direction régionale qui abordera autant les questions des pêches et de l'aquaculture que celles concernant l'agriculture. Or, cette dernière était, jusque-là, traitée à partir d'Alma et, par la suite, de Québec.

➡ Agriculture et agroalimentaire

Stratégie de développement de l'industrie des petits fruits nordiques et de la pomme de terre

La production de petits fruits sur la Côte-Nord, notamment le bleuets et la chicoutai, est appelée à connaître une progression notable. Dans ce contexte, la Conférence coordonne le comité régional de l'industrie des petits fruits qui a dégagé une vision stratégique et commune de l'avenir de ce secteur d'activité en effervescence. Formé de représentants de l'industrie et de partenaires du milieu socioéconomique, ce comité a élaboré un plan d'action précisant les interventions qui se réaliseront au cours des trois prochaines années.

La Conférence a, de plus, dégagé une somme de 16 000 \$ en vue de réaliser des actions prévues au plan, dont la structuration d'un créneau sur la phytogénétique et la production de pommes de terre et de petits fruits nordiques dans le cadre du projet « Action concertée de coopération régionale de développement » (ACCORD).

Centre de recherche Les Buissons

Devant l'importance que revêt le Centre de recherche Les Buissons dans le développement de l'industrie des petits fruits nordiques et de la pomme de terre, la Conférence a étroitement collaboré à la mise en œuvre du plan de relance adopté en 2005.

Elle a notamment prêté les services de son adjointe administrative et aux finances afin d'aider au suivi de la situation financière de l'organisme et d'alimenter son conseil d'administration dans les décisions entourant la relance du Centre.

Vu l'intérêt du Centre de recherche Les Buissons à effectuer des recherches sur les ressources agricoles nord-côtières, la Conférence avait réservé, en 2004-2005, une enveloppe pour quatre ans. En 2006-2007, une somme de 90 000 \$ de cette enveloppe a été engagée pour maintenir en place l'équipe de recherche qui œuvre au développement agricole de la Côte-Nord. Cette somme permettait aussi de poursuivre les études et recherches sur les petits fruits nordiques dont, entre autres, sur la chicoutai, qui est présente sur le territoire, et sur la culture du bleuets nain en Haute-Côte-Nord.

➡ **Concertation avec les instances locales**

Tables d'échange avec les CLD et les MRC

Pour faciliter les échanges et assurer un transfert d'information, la permanence de la Conférence a mis en place la table CLD/CRÉ et la table MRC/CRÉ. Celles-ci se réunissent mensuellement. Elles permettent d'échanger sur les dossiers locaux et régionaux et d'informer les directions générales de ces instances des travaux menés par la Conférence.

➡ **Culture et communications**

Fonds de la Côte-Nord pour les arts et les lettres

Le troisième et dernier appel de projets de cette entente s'est déroulé à l'hiver 2007 alors que six projets ont bénéficié de bourses totalisant 82 700 \$.

Ainsi, M. Daniel Caux, de Port-Cartier, a reçu une aide de 15 000 \$ pour la réalisation d'un spectacle musical pour enfant intitulé « Dan Coboy et la ferme de la fierté »; le collectif composé de Mme Francine Chicoine et de M. Serge Jauvin, respectivement de Baie-Comeau et de Colombier, a bénéficié d'une bourse totale de 15 000 \$ pour son projet d'exposition « Le pays dans le pays »; Mme Chantale Harvey, de Baie-Johan-Beetz, s'est vu octroyer une aide de 15 000 \$ pour la réalisation d'un corpus de gravure sur bois; M. Gérald Poirier, de Baie-Comeau, a obtenu une bourse de 7 700 \$ pour un projet multimédia. Pour sa part, Mme Katie Vibert, de Sept-Îles, a bénéficié d'une somme de 15 000 \$ afin de réaliser la seconde phase de son projet de sculpture fontaine et de bancs sculpturaux. Quant au collectif composé de Mmes Johanne Roussy, Brigitte Sladek, Michèle Depeyre et Carol Bérubé, une aide financière de 15 000 \$ leur a été accordée afin de créer et d'installer des œuvres artistiques inspirées du milieu naturel et de son histoire dans un sentier pédestre de la municipalité de Rivière-Saint-Jean.

Rappelons que le Fonds de la Côte-Nord pour les arts et les lettres est destiné aux artistes, aux écrivains ainsi qu'aux collectifs d'artistes et d'écrivains professionnels qui œuvrent dans les domaines des arts visuels, des arts médiatiques, des métiers d'art, de la chanson, de la danse, de la musique, du théâtre, des arts du cirque, des arts multidisciplinaires, de la littérature et de la recherche architecturale. Il vise à accroître et à diversifier les sources de revenus des artistes et des collectifs d'artistes, à soutenir des projets artistiques en partenariat avec la collectivité, à encourager des initiatives artistiques qui mettent en perspective l'identité nord-côtière et à favoriser l'émergence d'une relève régionale.

Entente spécifique sur les médias communautaires et autochtones de la Côte-Nord

Afin de soutenir leur apport dans la construction du tissu social de plusieurs collectivités, la Conférence, le ministère de la Culture et des Communications et la Société de communication Atikamekw-Montagnais ont ratifié une entente spécifique au montant de 230 000 \$, pour une durée de trois ans, afin de soutenir les médias communautaires et autochtones de la Côte-Nord.

L'entente spécifique, à laquelle la Conférence contribue pour un montant de 90 000 \$, permettra aux 29 radios, journaux et télévisions communautaires et autochtones de la région de poursuivre le travail amorcé au cours des dernières années et de consolider leur essor dans les différentes collectivités nord-côtières.

Revue de presse régionale

Depuis l'automne 2006, la Conférence régionale des élus produit une revue de presse hebdomadaire consacrée aux nouvelles touchant le développement régional nord-côtier. Colligé principalement à partir des journaux locaux de l'ensemble de la Côte-Nord, des quotidiens nationaux et des sites Internet des grands médias, cet outil est acheminé électroniquement aux principaux partenaires du développement, tout en étant accessible à l'ensemble de la population via le site Internet de la Conférence.

➡ Développement social

Réseau des partenaires du développement social et du développement des communautés de la Côte-Nord

Dans le cadre de l'entente administrative conclue entre la Conférence et l'Agence de santé et de services sociaux de la Côte-Nord, le Réseau des partenaires du développement social et du développement des communautés de la Côte-Nord intervient de façon continue pour animer et concerter les intervenants du développement social.

Parmi les actions réalisées au cours de la dernière année, notons le développement d'un outil de valorisation des initiatives de développement social, la participation du Réseau à la préparation du Plan quinquennal de développement de la Côte-Nord et le développement d'un plan de marketing social. Plusieurs rencontres pour promouvoir le développement social ont aussi été tenues, notamment avec le Conseil des partenaires du marché du travail d'Emploi-Québec.

Le Réseau a également soutenu plusieurs initiatives locales, tels les *forums sur la concertation et le développement d'une vision commune* tenus dans chacune des municipalités en Basse-Côte-Nord, la troisième édition du « talk show » diffusé sur les ondes des télévisions communautaires de la Manicouagan, la relance de la stratégie de concertation en Minganie ou la série d'échanges initiés dans Sept-Rivières/Uashat Mak Mani-Utenam portant sur les problématiques « jeunesse ».

Par ailleurs, le grand chantier de développement social, mis de l'avant en avril 2004, est en voie de définir son action pour les cinq prochaines années. Cette démarche est alimentée par un réseau de partenaires, lieu d'ancrage d'actions régionales et locales où l'intersectorialité est au cœur des préoccupations.

➡ Éducation

Plan d'action concerté portant sur la réussite éducative des jeunes nord-côtiers et nord-côtières

Le plan d'action 2004-2007 du Comité RAP Côte-Nord (Réussite—Accomplissement—Persévérance scolaire), qui se termine en décembre 2007, voit à la gestion d'un fonds de 200 000 \$ pour le financement de projets visant à prévenir l'abandon scolaire et d'actions communes avec le milieu pour rejoindre les entreprises, les parents et les jeunes. La Conférence assure la gestion administrative de la ressource professionnelle et contribue au plan d'action, via le Fonds de développement régional, pour un montant de 60 000 \$.

Des campagnes de promotion sont réalisées annuellement dans le but de sensibiliser la population à l'importance pour nos jeunes d'obtenir un diplôme les qualifiant à occuper des emplois dans les entreprises nord-côtières.

Pour plus d'information : www.cegep-baie-comeau.qc.ca/comiterap

Formation et recherche universitaires

Lors du forum des leaders en septembre 2005, un consensus a été établi afin de mettre sur pied un comité stratégique pour l'avancement de la recherche et de la formation dans l'esprit d'instaurer un réseau universitaire spécifique à la Côte-Nord. Depuis, la Conférence s'est engagée dans une réflexion ayant comme objectif de se familiariser avec les enjeux régionaux du développement de la formation et de la recherche universitaires.

Deux études, dont les résultats devraient être connus au cours de l'année 2007, ont été lancées : soit la réalisation d'un inventaire de la recherche universitaire s'effectuant sur la Côte-Nord de même que l'analyse de modèles universitaires, au Québec et dans le monde, s'étant développés dans des régions ayant des caractéristiques comparables à celles de la Côte-Nord. Un montant de 40 000 \$ est ainsi investi via le Fonds de développement régional.

➡ *Entreprises et entrepreneuriat*

Fonds d'investissement pour l'entrepreneurship au féminin (FIEF)

En mars 2007, la Conférence a renouvelé son appui au FIEF Côte-Nord, dont la mission vise l'investissement dans l'entrepreneuriat féminin afin de le développer, de le soutenir et de le promouvoir à des fins de création d'emplois.

Pour les deux prochaines années, soit jusqu'à la fin de mars 2008, le FIEF bénéficiera d'une aide financière de 60 000 \$ lui permettant de dispenser des services-conseils sur mesure dans toutes les parties du territoire, de combler l'absence de communication entre les femmes entrepreneures à l'échelle régionale, de poursuivre l'octroi de prêts et de maximiser les fonds disponibles pour le fonctionnement et l'investissement de l'organisation.

Politique de développement de l'entrepreneuriat

La Conférence régionale des élus a joint sa voix à celle de plusieurs organismes à caractère économique demandant au gouvernement du Québec qu'il se dote d'une politique de développement de l'entrepreneuriat au Québec. Par le biais d'une résolution de son conseil d'administration, la Conférence a, de plus, souhaité que cette politique soit adaptée aux réalités régionales et octroie aux organismes locaux et régionaux des moyens additionnels pour la concrétiser.

Bien que le Québec dispose de stratégies et de politiques de développement économique, aucune d'entre elles ne porte sur l'entrepreneuriat, soit sur les facteurs humains menant au démarrage d'une entreprise.

Fonds d'intervention économique régional (FIER)

Le FIER Côte-Nord a été officiellement annoncé en octobre 2006, confirmant ainsi un partenariat hors du commun entre Investissement Québec, l'entreprise privée – dont

principalement l'Aluminerie Alouette – Desjardins Capital de risque, toutes les MRC de la région et le Conseil des maires de la Basse-Côte-Nord. Doté d'une enveloppe de 9 millions \$, le FIER Côte-Nord est un fonds de capital de risque dédié uniquement aux entreprises nord-côtières et disponible pour toutes les phases de financement.

Cette initiative est issue d'un programme gouvernemental où Investissement Québec participe en doublant les sommes des entreprises et instances de la région qui, elles, contribuent pour un total de 3 millions \$.

La Conférence régionale des élus a été un catalyseur dans la constitution du FIER Côte-Nord en ce qui concerne la contribution des instances municipales et le lien avec les autres partenaires. De plus, la Conférence a assuré un rôle important dans la mise en place du FIER et offre un soutien administratif dans la gestion de ce nouvel outil de développement économique.

Comité de travail pour le rapprochement des PME et des grandes entreprises

Le comité de travail pour le rapprochement des PME et des grandes entreprises a déposé sa stratégie d'action dont le contenu a été adopté intégralement dans le Plan quinquennal de développement 2007-2012 de la Conférence. Un comité de travail a par la suite été formé afin de dégager une priorisation des actions recommandées. Il a été convenu de prioriser deux activités régionales qui se dérouleront d'abord à l'automne 2007 et ensuite à l'hiver 2008 afin de rapprocher les grandes entreprises et les PME.

Dans un premier temps, la Conférence sera l'hôte d'un événement intitulé « Rendez-vous régional grandes entreprises » pour permettre aux grandes entreprises de présenter leurs enjeux d'affaires. Les décideurs politiques et les organismes de développement économique pourront alors identifier les meilleures façons d'intervenir pour aider les grandes entreprises à atteindre leurs objectifs d'affaires. L'exercice permettra aussi de réaliser un balisage des opportunités d'affaires avec les grandes entreprises.

La deuxième activité, sous la responsabilité des organismes de développement économique, consistera à organiser des visites industrielles et des missions commerciales intrarégionales avec les PME de la région dans les grandes entreprises, et vice versa, dans le but de faciliter les maillages d'affaires.

Bilan sur l'innovation technologique dans les entreprises de production de la Côte-Nord

La Conférence a initié, en 2005, la réalisation d'une étude pour évaluer le degré d'innovation au sein des entreprises de production nord-côtières. Il en ressort que, si certains efforts ont pu être constatés, beaucoup reste à faire à l'égard des pratiques en matière d'innovation par les entreprises d'ici.

Cette étude a notamment permis à la Table Innovation Côte-Nord d'identifier les pistes à prioriser et de construire un plan d'action *Innovation 2007-2008* qui sera déposé à la Conférence cet automne. L'étude est disponible via le site Internet de la Conférence.

Centre d'aide technologique aux entreprises (CATE) de la Côte-Nord

En mars 2007, la CRÉ a accepté de renouveler son financement au Centre d'aide technologique aux entreprises, de l'ordre de 180 000 \$, pour une période de trois ans. La mission du CATE Côte-Nord consiste à aider et supporter les personnes, les entreprises et les organisations qui ont des projets visant l'amélioration de leur expertise ou le développement de nouveaux produits ou procédés.

Pour information : www.catecn.qc.ca

Corporation de développement des exportations (CORPEX)

Depuis 2000, la Conférence a soutenu financièrement la Corporation de développement des exportations de la Côte-Nord. Cet organisme à but non lucratif vise à promouvoir l'exportation auprès des PME et à les accompagner dans toutes les phases d'une démarche d'exportation. Comme l'entente de financement venait à échéance en 2006-2007, la Conférence a convenu de renouveler ce partenariat financier pour les trois prochaines années en y associant un montant de 135 000 \$.

Pour information : www.corpex.qc.ca

➔ Environnement

Entente de partenariat avec le Conseil régional de l'environnement (CRE) de la Côte-Nord

Afin de concrétiser la volonté du conseil d'administration d'établir des liens plus étroits avec le Conseil régional de l'environnement de la Côte-Nord, la Conférence a ratifié une entente de partenariat avec le CRE afin d'en faire son interlocuteur privilégié pour tous les dossiers se rapportant au secteur de l'environnement. Le CRE a notamment reçu le mandat de mettre en place une table de concertation dédiée aux questions environnementales.

Fonds de développement régional – volet initiatives environnementales (FDR–environnement)

Le conseil d'administration de la Conférence, souhaitant positionner la Côte-Nord comme une région verte, a décidé de mettre en place le Fonds de développement régional–volet initiatives environnementales (FDR–environnement). Adapté aux réalités régionales, le FDR–environnement favorise la concrétisation ou l'émergence de projets de protection, de sensibilisation ou de conservation de l'environnement. Ainsi, les organismes environnementaux, les municipalités et même les institutions du réseau de l'enseignement aux prises avec diverses problématiques de financement seront davantage en mesure de répondre aux besoins des collectivités.

Les critères et normes du FDR–environnement ont été élaborés en collaboration avec le Conseil régional de l'environnement. Les investissements de la Conférence totalisent 100 000 \$ pour les trois prochaines années, soit jusqu'en 2010.

Étude sur l'optimisation de la collecte sélective et du tri des matières recyclables sur la Côte-Nord

En janvier 2007, la Conférence a accordé une aide financière de 13 500 \$ au Conseil régional de l'environnement de la Côte-Nord en vue de la réalisation d'une étude régionale sur l'optimisation de la collecte sélective et du tri des matières recyclables sur la Côte-Nord.

La faible densité de population et l'éloignement des grands centres constituent des problématiques majeures quant au traitement et au transport des matières résiduelles et, par conséquent, sur la rentabilité des centres de tri. Cette étude permettra d'obtenir une vue d'ensemble des différentes solutions pour un système efficace et économique pour la cueillette, le traitement ainsi que le transport des matières résiduelles à l'extérieur de la région, et ce, en tenant compte des réalités régionales.

Stratégie québécoise sur les aires protégées

Dans le cadre du processus de consultation pour la mise en place de quatre aires protégées situées dans la MRC de Minganie et sur le territoire de la Basse-Côte-Nord, la Conférence a déposé un mémoire au Bureau d'audiences publiques sur l'environnement (BAPE) sur les projets de biodiversité du massif des lacs Belmont et Magpie, des buttes du lac aux Sauterelles, des basses collines du lac Guernesé et des collines de Brador. La Conférence a établi certaines conditions qui, selon elle, doivent précéder la reconnaissance des territoires visés comme aires protégées, dont un inventaire géologique complet. De plus, la CRÉ demande que les autres régions du Québec atteignent aussi leurs objectifs en termes de pourcentage de leur territoire reconnu comme aire protégée, comme l'a déjà fait la Côte-Nord.

➡ Érosion des berges

Dévoilement du rapport sur l'évaluation du risque d'érosion du littoral de la Côte-Nord

La Conférence a procédé au dévoilement public du rapport sur l'évaluation du risque d'érosion du littoral de la Côte-Nord. Ce document, issu d'une entente spécifique ratifiée avec six ministères, permet à la population, aux municipalités, aux MRC et aux ministères concernés d'avoir accès à toutes les données de la plus importante analyse ayant été réalisée sur cette problématique. Ces données et recommandations guideront la population et les élus dans les décisions qu'ils auront à prendre, autant dans la planification des travaux que dans la gestion du littoral. Le rapport comprend notamment la caractérisation du sol, l'évolution côtière depuis 70 ans et les recommandations des spécialistes en géomorphologie rattachés à l'entente.

Par ailleurs, une entente avec le ministère des Affaires municipales et des Régions visait l'accompagnement des instances municipales aux prises avec la problématique d'érosion et permettait l'embauche, par la CRÉ, d'un géomorphologue dédié aux municipalités et MRC. Elle s'est conclue par l'annonce d'une nouvelle approche par le gouvernement du Québec. Ainsi, le ministère de la Sécurité publique sera appelé à assumer un plus grand leadership dans ce domaine au cours des prochaines années.

➡ Famille et enfance

Maison du Collectif – Étude de faisabilité

Via le Fonds de développement régional, la Conférence a versé une somme de 10 000 \$ afin de permettre à la Maison du Collectif de réaliser une étude de faisabilité technique et financière pour la mise en place d'un service d'hébergement, à moindres coûts, s'adressant aux familles de la Minganie, de Caniapiscau et de la Basse-Côte-Nord qui ont à se déplacer à Sept-Îles pour recevoir des soins de santé. L'étude s'étant avérée concluante, la Maison du Collectif a ouvert ses portes en septembre 2006.

➡ Loisir et sport

Entente de partenariat avec l'Unité régionale loisir et sport Côte-Nord (URLS)

Afin de développer la collaboration avec l'Unité régionale loisir et sport Côte-Nord, la CRÉ ratifiait, en mai 2006, une entente de partenariat avec celle-ci. Cette entente vient concrétiser la volonté du conseil d'administration de raffermir les liens entre les deux organismes et fait de l'URLS sa principale instance consultative pour tous sujets relatifs au loisir et sport.

Déplacement des jeunes de la Basse-Côte-Nord, de l'île d'Anticosti et de Schefferville pour les Jeux du Québec – Sept-Îles 2007

En marge des démarches amorcées en vue de la création du fonds destiné à la participation aux finales régionales sportives ou à des activités de loisir des jeunes de la Côte-Nord résidant dans les milieux non reliés par un lien routier, la Conférence a accordé à l'Unité régionale loisir et sport Côte-Nord, en mars 2007, une somme de 10 000 \$ afin de permettre la participation de ces jeunes aux Jeux du Québec qui se tiennent à l'été 2007 à Sept-Îles.

➡ Relations entre les peuples

Équipe de représentation des régions – négociation avec les Innus

En juin 2006, la Conférence demandait au gouvernement du Québec de reconduire le mandat de l'équipe de représentation des régions chargée de faire valoir les intérêts et les positions des populations non autochtones à la table de négociation avec les Premières Nations innues.

Cette demande a notamment permis à la Conférence et au Secrétariat aux affaires autochtones de renouveler une entente spécifique prévoyant un poste de coordonnateur régional pour assister l'équipe Côte-Nord.

Suite au départ de M. Benoît Bouchard, qui quittait le poste de représentant des régions pour devenir, en juin 2006, le négociateur du gouvernement fédéral dans le dossier des négociations innues, la Conférence a fait des représentations auprès du Secrétariat aux affaires autochtones pour que la personne qui remplacerait M. Bouchard provienne de la Côte-Nord. Cette demande était notamment appuyée sur le fait que la grande majorité des communautés touchées par la négociation se trouve en sol nord-côtier. Ces efforts ont porté fruit puisqu'en février 2007, l'ancien maire de Port-Cartier et ancien préfet de la MRC de Sept-Rivières, M. Anthony Detroio, était nommé à titre de représentant des régions dans le cadre de la négociation.

Au cours de l'année 2006-2007, en plus de participer à une quinzaine de rencontres de négociation avec les trois groupes représentant les Innus (Mamuitun Mak Nutakuan, Mamit Innuat et la Corporation Ashuanipi), l'équipe des représentants a été active dans différents dossiers se rapportant au rapprochement des communautés et aux contestations juridiques.

➡ Ressources naturelles et territoire

Commission régionale sur les ressources naturelles et le territoire (CRRNT)

La Conférence régionale a déposé, en décembre 2006, son important rapport visant la décentralisation, la régionalisation et la déconcentration du ministère des Ressources naturelles et de la Faune et présentant les modalités concernant les mandats et la mise en place de l'éventuelle commission régionale sur les ressources naturelles et le territoire. Ce rapport, adopté par le conseil d'administration de la Conférence, est issu d'une vaste concertation menée en région auprès de personnes intéressées au développement régional et aux ressources naturelles.

La proposition de la région visait à identifier certains éléments qui pourraient être décentralisés vers les instances régionales. De plus, le rapport recommandait des modifications dans l'approche préconisée pour la gestion des ressources naturelles, fauniques et du territoire.

En janvier dernier, le ministre des Ressources naturelles et de la Faune rencontrait les présidents des CRÉ afin de donner suite aux rapports soumis par les instances régionales. Le ministre convenait alors que les éventuelles commissions régionales seraient placées sous le leadership des conférences et il signifiait des responsabilités qui pourraient être assumées par les commissions et les conférences.

Par ailleurs, pour bien amorcer la mise en place de cette importante commission, des rencontres servant à présenter le projet de la Côte-Nord sont organisées et visent, entre autres, à s'assurer que l'ensemble des partenaires intéressés soit au fait des tenants et des aboutissants de la Commission de même que des prochaines étapes envisagées dans le cadre de sa mise en place. Une de ces rencontres a déjà eu lieu avec le conseil de bande de la Nation Naskapi alors que le président de la Conférence s'est rendu à Kawawachikamach en février 2006, en compagnie notamment du directeur régional Côte-Nord du ministère des Ressources naturelles et de la Faune.

Lors de sa rencontre de mars 2007, le conseil d'administration adoptait une résolution pour accepter le mandat de mettre en place la Commission et donnait le feu vert pour procéder à l'appel de candidatures auprès de la population afin de combler les onze postes de commissaires au sein de la Commission.

● Forêt

Comité de travail sur l'avenir de la transformation de la matière ligneuse (comité Livernoche)

Le ministère des Ressources naturelles et de la Faune et la Conférence se sont associés afin de mettre en place un comité de travail visant à réfléchir et à soumettre ses recommandations quant à l'avenir de la transformation du bois sur la Côte-Nord. Ce comité devenait nécessaire en raison de l'annonce, par le Forestier en chef du Québec, d'une réduction supplémentaire de 13 % de la possibilité forestière et à l'appréhension de fermetures d'usines dans la région. La baisse s'ajoute aux 20 % déjà annoncés dans la foulée du rapport Coulombe, ce qui se traduit par une coupure de près de 1,5 million de mètres cubes.

Les mandats du comité sont les suivants :

- ↳ favoriser la concertation des principaux intervenants régionaux concernés en vue de dégager le plus large consensus possible sur les orientations à privilégier;
- ↳ présenter aux instances gouvernementales des recommandations sur la restructuration de l'industrie et sur un éventuel réaménagement des attributions consenties dans les forêts du domaine de l'État;
- ↳ cibler, de préférence, les projets qui assurent la fabrication de produits de bois à valeur ajoutée;
- ↳ évaluer l'impact socioéconomique des recommandations, particulièrement pour les communautés et les travailleurs concernés;
- ↳ examiner des solutions pour améliorer la compétitivité des usines de transformation du bois de la Côte-Nord;
- ↳ suivre et soutenir les démarches des intervenants de la région et du Forestier en chef qui visent à approfondir les connaissances relatives au calcul de la possibilité forestière.

Le comité de travail, qui déposera ses recommandations préliminaires au ministre et à la Conférence d'ici la fin du mois de juin 2007, est composé d'industriels forestiers, d'élus de la région, de représentants des travailleurs et des producteurs de la forêt privée.

Plan d'affectation du territoire public (PATP)

Suite à des représentations menées par la Conférence et dans l'esprit de participer aux décisions qui concernent le territoire, le ministère des Ressources naturelles et de la Faune a convenu d'associer les instances régionales à la démarche.

Ainsi, la Conférence coordonne maintenant une table de participation gouvernement-CRÉ qui se veut un forum d'échange privilégié en ce qui concerne les orientations du gouvernement pour l'utilisation du territoire public et les interventions qui y sont réalisées. Basée sur une nouvelle approche d'affectation approuvée par le Conseil des ministres en 2005, elle se compose des directions et aménagistes des cinq territoires de MRC et de la Basse-Côte-Nord. La représentation gouvernementale est complétée par le ministère des Ressources naturelles et de la Faune, le ministère du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs, le ministère des Transports et le ministère des Affaires municipales et des Régions.

Baisse de la possibilité forestière – suivi

En décembre 2006, le Forestier en chef du Québec faisait part des résultats des calculs de possibilité forestière pour le Québec, annonçant alors une baisse de possibilité de 32 %, en moyenne, pour la Côte-Nord. Cette annonce risque d'affecter durement la structure industrielle et sociale, particulièrement dans les petites communautés mono-industrielles.

En janvier 2007, la CRÉ demande au Forestier en chef de venir expliquer les éléments qui ont contribué à cette diminution sensible de la possibilité. Elle souhaite également sa collaboration pour la mise en œuvre d'un projet-pilote régional sur la possibilité forestière afin d'explorer de nouvelles approches stratégiques et d'expérimenter de nouveaux outils techniques.

Or, le 23 mars 2007, la Conférence a déposé au Forestier en chef un projet-pilote qui permettrait d'obtenir un meilleur éclairage sur les mécanismes qui entourent le calcul de la possibilité, les éléments à considérer et les stratégies optimales pour la région. Le but de la démarche consiste à faire une réflexion commune sur la possibilité forestière, aspect de ce secteur qui nous touche tous de différentes façons.

Énergie

Concertation régionale dans le cadre du projet de complexe hydroélectrique sur la rivière Romaine et du développement énergétique de la Côte-Nord

En mai 2006, à Havre-Saint-Pierre, est née une mobilisation du milieu socioéconomique nord-côtier visant la réalisation de grands projets hydroélectriques, et tout particulièrement celui sur la rivière Romaine en Minganie.

Cette démonstration de solidarité autour du projet Romaine et pour l'avenir du développement énergétique de la Côte-Nord, avec en trame de fond un projet similaire sur la rivière Petit-Mécatina en Basse-Côte-Nord, a mené à une campagne d'affichage dans les municipalités de la Côte-Nord et dans les principaux médias écrits. L'objectif était de sensibiliser les différents milieux et la population sur l'importance de développer le potentiel hydroélectrique de la région et sur les retombées qui peuvent ainsi être engendrées.

La Conférence a accepté de coordonner cette mobilisation et d'avancer une somme maximale de 25 000 \$, conditionnelle à une contribution équivalente du milieu, pour appuyer les actions qui en découlent. Les six centres locaux de développement (CLD) de la Côte-Nord ont aussitôt répondu à l'appel. Considérant l'évolution des travaux d'avant-projet dans le cadre du complexe projeté sur la rivière Romaine et le dépôt prévu du rapport d'impact à l'automne 2007, la Conférence entend poursuivre dans cette voie afin de favoriser, en collaboration avec l'ensemble des intervenants, la réalisation du projet en Minganie.

Préparation d'un guide à l'intention des élus municipaux et régionaux concernant le développement de projets éoliens sur le territoire

Cette initiative découle du projet de coopération portant sur les éco-industries amorcé en 2005 par certaines régions de la France et du Québec. Ce guide est préparé par des représentants de l'Université Larochelle de la région de Poitou-Charentes en France et, au Québec, par les conférences régionales des élus de Chaudière-Appalaches, de la Côte-Nord et de la Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine. De plus, l'Unité de recherche sur le développement territorial durable et la filière éolienne de l'Université du Québec à Rimouski (UQAR) collaborent au projet.

Ce guide constituera une source de référence pour les élus en ce qui a trait aux différents aspects du développement d'un projet éolien sur leur territoire. Il traitera notamment des conditions nécessaires pour favoriser l'acceptabilité sociale des projets. Sa publication est prévue pour la fin de l'année 2007.

Mines

Corporation de promotion du développement minéral (CPDM) de la Côte-Nord

En avril 2006, avec les trois associations de prospecteurs de la région et la Corporation de promotion du développement minéral de la Côte-Nord (anciennement le Fonds régional d'exploration minière ou FREM), la Conférence a collaboré à l'organisation d'une journée de concertation et de sensibilisation à la prospection minière. Cette rencontre a permis de dresser un historique de l'activité minière de la Côte-Nord et d'étudier quatre thèmes plus spécifiques : les activités de formation (connaissances) pour la prospection minière, les supports financiers et matériels, les supports techniques et professionnels ainsi que le rôle et l'avenir des associations de prospecteurs de la région.

De plus, la Conférence a alloué à la CPDM une somme de 2 500 \$ pour permettre à deux représentants de la région d'assister au salon international de la Prospectors and Developers Association of Canada (PDAC) à Toronto en mars 2007. Cette activité a réuni environ 17 600 personnes provenant de 100 pays. Elle a permis aux représentants nord-côtiers d'établir des contacts et de promouvoir le potentiel minéral de la région dans le but d'accroître les investissements en exploration et la mise en valeur des ressources.

Il importe de rappeler qu'à la suite du retrait financier du gouvernement provincial en 2003, la Conférence a accordé une somme de 300 000 \$ sur trois ans permettant ainsi d'assurer le maintien des activités du Fonds régional d'exploration minière de la Côte-Nord et d'appuyer la prospection dans la région.

Budget québécois 2006-2007

En avril 2006, le président de la CRÉ a fait parvenir une lettre au ministre des Ressources naturelles et de la Faune le félicitant pour son initiative de régionalisation qui consistait à relocaliser le siège social de la Société québécoise d'exploration minière (SOQUEM) de

Québec à Val-d'Or. Par ailleurs, il a rappelé au ministre la nécessité de maintenir et de renforcer sa présence sur la Côte-Nord, notamment par le biais du bureau du secteur des mines à Sept-Îles. Il a également réitéré le désir de convenir d'un nouveau partenariat gouvernement-région pour le développement du secteur minier et le soutien à la prospection minière. Il a aussi rappelé l'importance de cette industrie pour la Côte-Nord ainsi que la contribution de la région aux expéditions minérales de la province qui s'élève d'ailleurs à plus du tiers de celles-ci.

Pêches

Forum sur les pêches et l'aquaculture de la Côte-Nord

La Conférence a participé au comité organisateur de la quatrième édition du Forum sur les pêches et l'aquaculture de la Côte-Nord qui s'est tenu à Sept-Îles en novembre 2006. Cette activité, sous l'égide de la CORPEX, a réuni plus d'une centaine de représentants et a permis d'échanger sur l'avenir et le développement de cette industrie dans un contexte de mondialisation des marchés.

Mesure pour le secteur des pêches et de l'aquaculture de la Basse-Côte-Nord

La Conférence a participé au comité de coordination du ministère du Développement économique, de l'Innovation et de l'Exportation se rapportant à la mesure spéciale pour le secteur des pêches et de l'aquaculture de la Basse-Côte-Nord. Cette mesure s'insère dans le cadre du plan de relance de ce territoire. Les projets admissibles devaient s'inscrire dans l'un ou plusieurs des domaines suivants : - amélioration des capacités de gestion des entreprises; - amélioration des capacités de R&D des entreprises; - prospection et développement de marché; - réalisation d'études d'opportunités et d'études de marché. Cette mesure a pris fin le 31 mars 2007.

Développement de l'industrie maricole

La Société de développement de l'industrie maricole (SODIM) a comme mission de contribuer à la création et au développement d'entreprises maricoles rentables et compétitives. Elle gère un fonds d'investissement ainsi qu'un fonds de R&D.

D'une part, l'enveloppe pour les projets d'investissement de la Côte-Nord s'élève à 850 775 \$. Au premier trimestre 2007, une somme de 387 054 \$ avait été investie dans les entreprises maricoles de la Côte-Nord et près de 132 000 \$ étaient engagés pour un investissement futur, laissant ainsi un solde disponible de plus de 300 000 \$ pour de nouveaux projets.

D'autre part, l'enveloppe nord-côtière pour les projets de R&D s'élève à 3,6 M\$, dont 1,2 M\$ sont réservés pour des projets provenant de la Moyenne et de la Haute-Côte-Nord et 2,4 M\$ pour des activités se réalisant en Basse-Côte-Nord.

À la fin de février 2007, les deux enveloppes avaient contribué au financement de 82 projets. Il importe aussi de préciser qu'un agent de développement de la SODIM est présent sur le territoire de la Côte-Nord.

La Conférence participe aux décisions du comité d'investissement pour les projets nord-côtiers, à celles du comité de R&D pour les projets du Québec maritime (Bas-Saint-Laurent, Côte-Nord et Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine) et prend part aux décisions du conseil d'administration de l'organisme.

En 2005-2006, la CRÉ a alloué un montant de 75 000 \$ pour une période de trois ans afin de financer une partie des activités de fonctionnement de la SODIM.

Centre aquacole de la Côte-Nord (CACN)

La mission du Centre aquacole de la Côte-Nord consiste à contribuer au développement durable de l'aquaculture sur la Côte-Nord en appuyant les entreprises aquacoles en devenir ou celles déjà en place par la réalisation de travaux de recherche, par le transfert de connaissances et par la promotion et la diversification des activités aquacoles nord-côtières. À même des subventions résiduelles pour ce secteur d'activité, la CRÉ a accordé un montant de 110 890 \$ à l'organisme pour les années financières 2004-2005 et 2005-2006, mais dont les activités se sont étendues jusqu'en 2006-2007.

En plus de siéger au conseil d'administration de l'organisme, la Conférence a contribué à la révision d'un document portant sur le développement durable de la mariculture nord-côtière. La Conférence a également participé à l'élaboration du plan de développement quinquennal 2007-2012 du CACN.

Comité du réseau express maricole (CREM)

La CRÉ est un membre participant du Comité du réseau express maricole qui assure le suivi des projets maricoles de la Côte-Nord afin de faciliter les démarches des promoteurs de ce secteur d'activité. Un comité, représentant l'ensemble des intervenants impliqués dans cette industrie, se rencontre régulièrement pour analyser et discuter des projets en gestation et en cours pour ainsi s'assurer de leur viabilité et de leur conformité aux différentes réglementations en vigueur.

Le CREM agit également, sur demande, comme comité aviseur de la Conférence pour les projets nord-côtiers d'investissement et de R&D gérés par la SODIM.

➡ Planification stratégique 2007-2012

Une Côte-Nord tournée vers le monde

L'année 2006-2007 aura été celle de la finalisation du processus de planification stratégique amorcé lors du forum de septembre 2005. Les dernières consultations sectorielles et les validations avec les partenaires ont été effectuées et le conseil d'administration de la Conférence a tenu deux séances de travail sur le sujet pour en arriver à une adoption finale des enjeux et axes de développement en mars à Fermont.

Le plan, disponible sur le site Web de la Conférence, est structuré autour d'une vision, soit celle d'une Côte-Nord tournée vers le monde. Au fil des discussions et consultations, quatre enjeux ont émergé et se veulent à la base de la vingtaine d'axes principaux et de près de 80 priorités plus spécifiques.

Le premier enjeu, ***Une économie prospère, innovante et diversifiée qui maximise le potentiel de ses ressources***, appelle la région à miser sur ses forces et à faire preuve d'imagination pour développer et dynamiser l'économie nord-côtière.

L'enjeu 2, ***Un milieu de vie dynamique, au cœur d'une région attrayante***, renvoie à l'essence même de ce qui fait la fierté des habitants de la région, soit la qualité de vie exceptionnelle qu'on y retrouve.

Le troisième enjeu, *Une capacité individuelle et collective d'agir sur son développement*, traite des leviers sur lesquels la région doit pouvoir compter pour générer un développement à l'image de son potentiel et de ses ambitions.

Enfin, *Des peuples qui se comprennent et qui collaborent au développement de la région* est le quatrième enjeu, soit celui qui invite la Côte-Nord à une meilleure connaissance mutuelle et à une collaboration accrue entre les peuples qui l'habitent afin de mettre un terme à un développement en parallèle et à deux vitesses.

Le Plan de développement de la Côte-Nord 2007-2012 est donc maintenant réalité. Après un dévoilement public en mai, une série de rencontres avec les principaux partenaires des MRC et de la Basse-Côte-Nord aura lieu au cours des prochains mois pour présenter les tenants et les aboutissants de ce document qui se veut être celui de la région et non uniquement de la Conférence.

De plus, dès l'année 2007-2008, des plans d'action annuels, inspirés du Plan de développement, viendront appuyer sa réalisation et permettront, au fil des années, de constater l'état d'avancement et de s'assurer que les éléments identifiés sont toujours d'actualité.

Enquêtes sur les perceptions à l'égard de la Côte-Nord

Suite à la présentation des résultats préliminaires lors du forum « Pour une Côte-Nord tournée vers le monde » à l'automne 2005, l'année 2006-2007 a permis d'analyser de façon plus approfondie les données des deux sondages commandés à la firme Léger Marketing sur la vision d'avenir des Nord-Côtiers et des Nord-Côtières concernant leur région et les perceptions des Québécois et des Québécoises à l'égard de la région. Les résultats de ces analyses sont colligés dans deux rapports distincts disponibles sur le site Web de la Conférence.

➡ Tourisme

Projet récréo-touristique Gaspésie—Îles-de-la-Madeleine/Côte-Nord

Le projet consiste à développer un produit récréo-touristique suprarégional, de calibre international, intégrant et développant le potentiel touristique de la Gaspésie—Îles-de-la-Madeleine et de la Côte-Nord. En 2005-2006, une étude a été commandée pour évaluer la faisabilité du projet et les différentes options envisageables pour sa mise en place. La Conférence assume la coordination et le suivi administratif du comité interrégional. Une démarche auprès des différents paliers de gouvernements est prévue pour donner suite au projet.

Réseau d'accueil de la Manicouagan

En janvier 2007, la région de Manicouagan a accepté de mettre en application sur son territoire la Loi sur la taxe sur l'hébergement (projet de loi 76) qui permet à l'industrie touristique de se doter, par territoire de MRC, d'une taxe spéciale sur l'hébergement afin de créer un fonds de développement et de promotion touristique.

L'Association touristique régionale Manicouagan (ATRM) a déposé une demande d'aide financière à la Conférence qui a accepté de lui verser une somme de 20 000 \$ pour maintenir son réseau d'accueil. L'ATRM travaille à mettre en place, avec des partenaires du milieu, une stratégie d'autofinancement. Une période de deux ans est estimée pour mener à bien cette démarche.

Campagne touristique promotionnelle

En avril 2006, le conseil d'administration de la Conférence acceptait d'accorder une aide financière exceptionnelle de 10 000 \$ en vue de réaliser une campagne touristique promotionnelle soumise par les deux associations touristiques régionales, et ce, en regard des pluies diluviennes de l'été 2005 qui ont grandement affecté l'image touristique de la Côte-Nord.

Prolongement de la Route blanche en Basse-Côte-Nord

Pour soutenir le développement touristique de la Basse-Côte-Nord, la Conférence a alloué au Conseil des maires de la Basse-Côte-Nord un montant de 20 000 \$ pour l'aménagement d'un sentier de motoneige sécurisé entre Vieux-Fort et Blanc-Sablon.

Sentier de motoneige lac Romanet/Kawawachikamach – Étude de faisabilité

Afin d'améliorer la sécurité lors des déplacements pour des échanges culturels entre les Naskapis de Schefferville et les Inuits de Kuujjuaq, la Conférence a octroyé une somme de 10 300 \$ pour la réalisation d'une étude de faisabilité technique et financière du sentier de motoneige entre Kawawachikamach et le lac Romanet. À plus long terme, ce sentier pourra servir de produit au développement du tourisme d'aventure.

Programme Placement carrière-été

Le gouvernement fédéral a annoncé son intention de modifier substantiellement et de couper dans le financement du programme Placement carrière-été qui permet à des jeunes d'occuper un emploi d'été via des subventions non remboursables aux entreprises qui les embauchent. Considérant que les emplois créés grâce à ce programme permettent à des étudiants de travailler l'été dans leur milieu, ce qui en fait un outil majeur pour contrer l'exode de la population des régions, et que le secteur touristique sera particulièrement touché, le conseil d'administration de la Conférence a fait parvenir au ministre responsable une résolution l'enjoignant de surseoir à l'application des réductions annoncées et de bonifier ce programme.

➡ Transport

Coalition pour l'achèvement de la route du Nord-Est canadien

La Conférence coordonne et soutient les activités de la Coalition pour l'achèvement de la route du Nord-Est canadien. Un dossier argumentaire a notamment été complété pour soutenir les projets de la Coalition, soit la construction d'un pont sur la rivière Saguenay, l'achèvement de la route 138 jusqu'à Blanc-Sablon et l'amélioration de la route 389. De plus, une campagne de sensibilisation pour l'achèvement de la route 138 jusqu'à Blanc-Sablon a été réalisée lors de la venue du Premier Ministre du Québec en Basse-Côte-Nord, à l'été 2006. Lors de cette visite, le Premier Ministre a annoncé un investissement de 100 M\$ pour les dix prochaines années afin de désenclaver une partie des villages de la Basse-Côte-Nord.

Par ailleurs, la Coalition a conclu une alliance stratégique avec les élus de Terre-Neuve-et-Labrador pour faire la promotion de l'achèvement de la route du Nord-Est canadien. La CRÉ, via le FDR, investit 30 000 \$ pour le soutien de la Coalition.

Table de concertation régionale sur les véhicules hors route

Pour donner suite à la consultation publique sur les véhicules hors route que le gouvernement du Québec a réalisée en 2005, la Conférence a confié aux deux associations touristiques régionales le mandat de mettre sur pied une table de concertation régionale pour déterminer un réseau interrégional de sentiers pour la motoneige et pour le quad. La table de concertation a été mise en place. Elle doit identifier des réseaux de sentiers interrégionaux d'ici mai 2009 et indiquer les actions à réaliser pour rendre ces réseaux opérationnels.

Transport aérien

La Conférence régionale des élus a contribué aux travaux du comité de travail sur le transport aérien dans les régions mis sur pied par la ministre déléguée aux Transports et réunissant des représentants des régions dites périphériques. La Conférence avait déjà manifesté à la ministre le souhait que soit constitué un comité national chargé d'analyser la desserte aérienne régionale en plus d'examiner les résultats de l'entente liant le gouvernement du Québec et Air Canada.

En tenant compte des recommandations du comité, le ministère des Transports a décidé de ne pas renouveler l'entente avec le transporteur canadien et a plutôt opté pour la création, à partir de l'enveloppe libérée avec la fin de la convention, d'un fonds pouvant mieux appuyer les initiatives régionales en matière de transport aérien. De plus, les représentations de la Côte-Nord ont permis d'élargir et de bonifier le programme déjà existant de réduction des tarifs aériens. Les citoyens de la Basse-Côte-Nord, de l'île d'Anticosti et de la région de Schefferville voient pratiquement leur soutien doubler par cette mesure à laquelle les gens de Fermont et de la Minganie ont maintenant aussi accès.

LE FINANCEMENT 2006-2007 DES ACTIVITÉS DE LA CONFÉRENCE RÉGIONALE DES ÉLUS DE LA CÔTE-NORD

➔ Le Fonds de développement régional (FDR)

Le Fonds de développement régional est une enveloppe que confie le gouvernement du Québec à la Conférence. Le Fonds permet ainsi à la Conférence d'assurer son fonctionnement et d'intervenir financièrement pour la réalisation d'études et de recherches, de projets régionaux structurants ou pour la signature d'ententes spécifiques.

Le Fonds de développement régional de la Côte-Nord disposait d'une enveloppe de 1 841 096 \$ pour 2006-2007. À chaque année, l'enveloppe est répartie entre les volets « administration, concertation » et « projets structurants/ententes spécifiques ».

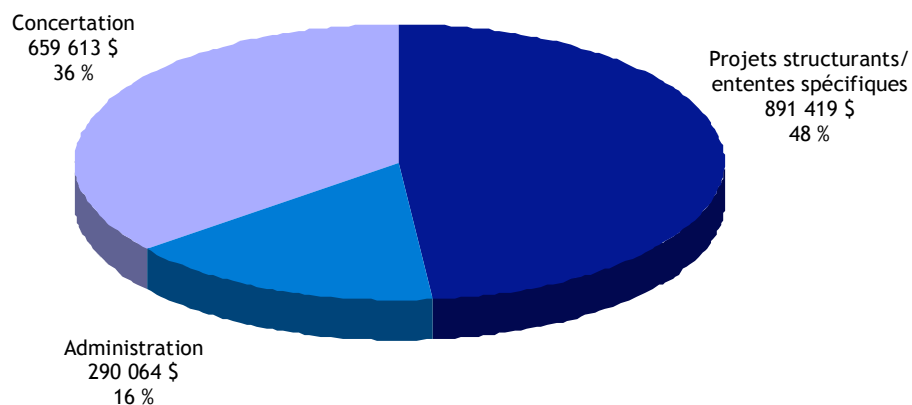
Projets structurants et ententes spécifiques

Le volet *projets structurants et ententes spécifiques* a permis de soutenir une vingtaine de projets en 2006-2007. Les projets doivent avoir un impact significatif pour plusieurs MRC de la région ou, dans le cas de la MRC de Caniapiscau, de la Basse-Côte-Nord et de l'île d'Anticosti, pour le territoire d'où ils proviennent.

Concertation et administration

Le volet *concertation et administration* de la Conférence régionale des élus de la Côte-Nord correspond au fonds de fonctionnement servant à défrayer ses dépenses courantes d'opérations (locaux, télécommunications, papeterie, etc.) et ses dépenses de concertation (Coalition pour l'achèvement de la route du Nord-Est canadien, mobilisation pour la réalisation du projet Romaine, etc.).

Fonds de développement régional Répartition de l'enveloppe annuelle



**Projets financés via le
Fonds de développement régional 2006-2007**

PROJET	MONTANT
Soutien au Centre d'aide technologique aux entreprises (CATE) de la Côte-Nord	180 000 \$
Soutien à la Corporation de développement des exportations (CORPEX)	135 000 \$
FDR—environnement	100 000 \$
Centre de recherche Les Buissons	90 000 \$
Entente spécifique sur le développement des médias communautaires et autochtones	90 000 \$
Soutien au Fonds d'investissement pour l'entrepreneurship au féminin (FIEF)	60 000 \$
Études sur la recherche universitaire et certains modèles d'organisations	40 000 \$
Coalition pour l'achèvement de la route du Nord-Est canadien	30 000 \$
Soutien à la mobilisation pour la réalisation du projet Romaine	25 000 \$
Prolongement de la Route blanche en Basse-Côte-Nord	20 000 \$
Réseau d'accueil Manicouagan	20 000 \$
ACCORD – Production, transport et entreposage d'énergie	16 337 \$
ACCORD – Phytogénétique et production de pommes de terre et de petits fruits nordiques	16 000 \$
Étude sur l'optimisation de la collecte sélective et du tri des matières recyclables sur la Côte-Nord	13 500 \$
Réalisation d'un guide sur le développement éolien	10 500 \$
Étude de faisabilité – sentier de motoneige lac Romanet/Kawawachikamach	10 299 \$
Campagne touristique promotionnelle	10 000 \$
Déplacement des jeunes aux Jeux du Québec à Sept-Îles	10 000 \$
Maison du Collectif	10 000 \$
CPDM au salon international de Toronto	2 500 \$
TOTAL	889 136 \$

Résultats d'opérations
Exercice terminé le 31 mars 2007

	<u>2007</u>	<u>2006</u>
PRODUITS		
Fonds de développement régional		
Concertation et autres mandats	662 455 \$	588 425 \$
Coordination, ententes et projets régionaux*	395 500 \$	581 108 \$
Administration	417 345 \$	392 589 \$
Commission forestière régionale		
Implantation et conception	189 879 \$	-
Plan régional de développement	75 045 \$	-
Participation à la mise en valeur régionale	96 711 \$	-
Volet II régional	109 797 \$	-
Projets spéciaux et ententes de service	481 364 \$	604 521 \$
	2 428 096 \$	2 166 643 \$
CHARGES		
Fonds de développement régional		
Concertation et autres mandats	622 455 \$	588 425 \$
Coordination, ententes et projets régionaux*	395 500 \$	581 108 \$
Administration	420 616 \$	389 333 \$
Commission forestière régionale		
Implantation et conception	165 372 \$	-
Plan régional de développement	75 045 \$	-
Participation à la mise en valeur régionale	96 711 \$	-
Volet II régional	109 797 \$	-
Projets spéciaux et ententes de service	490 315 \$	604 521 \$
	2 415 811 \$	2 163 387 \$
Excédent des produits sur les charges	12 285 \$	3 256 \$

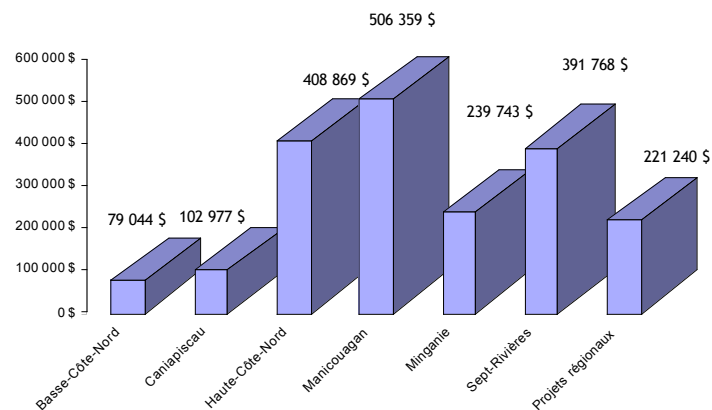
* Ententes signées au 31 mars 2007. Les ententes en voie de signature totalisent 1 155 555 \$.

➡ Programme de mise en valeur des ressources du milieu forestier (PMVRMF), volet II

Le Programme de mise en valeur des ressources du milieu forestier, volet II vise à accorder des aides financières à des projets se déroulant en milieu forestier et touchant l'éducation, l'augmentation ou l'usage du potentiel forestier, l'utilisation polyvalente et récréative de la forêt ou le développement de projets de forêt habitée. À l'été 2004, le ministère des Ressources naturelles et de la Faune décidait de déléguer le volet II du Programme à la Conférence qui avait, quant à elle, le mandat de désigner les instances locales et régionales qui en assumeraient la gestion.

Ainsi, pour la Côte-Nord, ce sont les cinq MRC et le territoire de la Basse-Côte-Nord – de même que la Conférence pour les projets régionaux – qui ont été désignés pour assumer la gestion du Programme. La répartition de l'enveloppe de 1 950 000 \$ s'est faite suite à un consensus régional et à partir de différents critères.

Programme de mise en valeur des ressources du milieu forestier, volet II
Répartition de l'enveloppe 2006-2007



➔ Programme de participation régionale à la mise en valeur des forêts (PPRMVF)

Le Programme de participation régionale à la mise en valeur des forêts (PPRMVF) est le moyen choisi par le gouvernement pour donner suite aux recommandations de la commission Coulombe afin de favoriser l'éducation forestière, le transfert technologique et le soutien aux intervenants lors de la planification des activités d'aménagement forestier et d'expérimentation de nouveaux concepts de gestion et d'aménagement des forêts.

En 2006-2007, la CRÉ a reçu la somme de 248 000 \$ pour mettre en marche les mesures recommandées par ce programme.

Répartition du PPRMVF 2006-2007		
Projet	Promoteur	Aide accordée
Préparation d'un document d'analyse des enjeux régionaux relatifs au projet de Plan régional de développement intégré des ressources et du territoire	Association des pourvoies de la Côte-Nord et Fédération des pourvoies du Québec	13 950 \$
Soutien aux activités de l'organisme et identification des besoins en recherche	Carrefour recherche et développement forestier de la Côte-Nord	100 000 \$
Montants engagés		
Mise à jour des projets antérieurs et frais de rencontre	Forêt de proximité de la Côte-Nord	5 000 \$
Analyse de projets de développement d'utilisation des feuillus et frais de rencontre	Promotion feuillus Côte-Nord	5 000 \$
Participation au groupe Régions du Q-WEB (Bureau de promotion des produits forestiers du Québec) au bénéfice des promoteurs forestiers de la Côte-Nord	Conférence régionale des élus de la Côte-Nord	6 000 \$
Mise en place de la forêt de proximité à partir du concept de forêt habitée	Communautés forestières de la Côte-Nord	60 000 \$
Formations et missions sur les nouveaux types de gestions et la sylviculture	Conférence régionale des élus de la Côte-Nord et intervenants de la région	11 000 \$
Fonctionnement de l'organisme	Association forestière Côte-Nord	34 050 \$
Administration du programme par la CRÉ (5 %)		13 000 \$
Budget total		248 000 \$

PARTICIPATION ET IMPLICATION DE LA CONFÉRENCE

Listes des comités, tables de concertation et organisations sur lesquels la CRÉ est représentée ou participe sans en être responsable

- Conseil d'administration du Forum jeunesse Côte-Nord
- Conseil d'administration du Fonds d'investissement pour l'entrepreneurship au féminin (FIEF) Côte-Nord
- Table régionale de concertation en environnement
- Comité de gestion du Fonds d'aide à la formation pour le personnel œuvrant au sein des centres de la petite enfance
- Comité de suivi de l'entente portant sur le développement et la consolidation des médias communautaires et autochtones
- Comité de suivi de l'entente portant sur la pratique artistique
- Groupe faune régional
- Comités de crèneaux et comité régional dans le cadre du projet ACCORD
- Corporation de promotion du développement minéral (CPDM) de la Côte-Nord
- Comité de coordination de la mesure pour le secteur des pêches et de l'aquaculture de la Basse-Côte-Nord
- Conseil régional de l'industrie du secteur des pêches et de l'aquaculture de la Côte-Nord
- Comité d'investissement de la Société de développement de l'industrie maricole (SODIM)
- Conseil d'administration et comité de R&D de la SODIM
- Conseil d'administration du Centre aquacole Côte-Nord (CACN)
- Comité du réseau express maricole (CREM)
- Centre d'aide technologique aux entreprises (CATE) Côte-Nord
- Table Québec-régions